CERTIFICAT QUALIBAT

TRAITEMENT DE L'AMIANTE

Numéro AM1452 **Valable du 23/07/2026 au 22/01/2027**

ACCREDITATION N°5-0545, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Situation administrative et juridique

Date de création : 01/01/1997
Forme juridique : SAS

Capital : 120 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX

Etablissement : Secondaire
Numéro Siret : 410 651 178 00049
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 36130 R
Assurance Responsabilité travaux :

Assurance Responsabilité civile et environnementale :

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Dénomination sociale : BTPS ATLANTIQUE PONS (17)

7 RUE DES GARLUS
BONNERME
17800 PONS

Téléphone : 05 46 91 28 69 **Fax :** 05 46 91 28 79
Portable : 06 25 20 73 96
Responsabilité légale : NICOLI MICHEL PRÉSIDENT

Responsable Technique : GONTHIER ALEXIS

Site internet :
E-mail : a.gonthier@btps-atlantique.com

Classification

	Effectif moyen	Tranche de classification	Chiffre d'affaires H.T.	Tranche de classification
Globale	23	EFF3	7 611 082	CA7
Dans l'activité	4	EFF1	132 318	CA1

Certification 1552 Traitement de l'amiante

Etape	Secteur(s) d'activités (à titre informatif selon l'annexe C la norme NF X 46-011)	Date d'attribution	Date d'échéance
Pré-certification	Ouvrages extérieurs de bâtiment Ouvrages intérieurs de bâtiment Génie civil et terrains amiantifères Niveau d'empoussièrement : 2 - Date màj du D.U. : 16/01/2024	23/07/2026	22/01/2027

L'entité identifiée ci-dessus a été évaluée dans les conditions fixées par la norme NF X46-011 en vigueur et jugée conforme aux exigences de la norme NF X46-010 version 2012 : "Travaux de traitement de l'amiante - Référentiel technique pour la certification des entreprises" et en application des textes réglementaires suivants : Décret n°2012-639 du 4 mai 2012 modifié relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Arrêté du 25 juillet 2022 fixant les conditions de certification des entreprises réalisant des travaux de retrait ou d'encapsulage d'amiante, de matériaux, d'équipements ou d'articles en contenant et les conditions d'accréditation des organismes certificateurs.
En conséquence de quoi il lui est délivré le présent certificat, établi conformément aux dispositions de la norme ISO/CEI/17065.

Edité le 19/08/2026

Le Président de la commission

Bertrand DECUIGNIERE

Le Président de Qualibat

Gérard SÉNIOR

Version 2025